Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 9 (1911)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Zentralverein = Société centrale
Autor: Fischli, E. / Panchaud

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Zentralverein.

Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 1. und 2. April 1911 in Zürich.

1. *Mutationen.* Zum Eintritt in den Zentralverein haben sich angemeldet und werden aufgenommen die Herren

Lemann Albert,	Konkordatsgeometer,	Lyss
Brunner Fritz,	„	Pruntrut
Brandenberger H.,	„	Aarau
Amiguet Edouard,	Géomètre breveté,	Ollon
Baudet Ernest,	„ „	Lully s. Morges
Blanc Edouard,	„ „	Corsier s. Vevey
Gilliard Georges,	„ „	Fiez
Hegg Louis,	„ „	Lausanne.

Infolge Rücktritt vom Amte bezw. Aufgabe des Berufes sind zwei Austrittserklärungen eingegangen, denen entsprochen wird.

2. *Jahresbericht und Jahresrechnung.* Ein Bericht über die Tätigkeit des Vorstandes, sowie über die wichtigsten Angelegenheiten des abgelaufenen Vereinsjahres soll den Mitgliedern mit einem Auszuge aus der Jahresrechnung zugestellt werden.

3. *Schweizer. Landesausstellung Bern 1914.* Zuhanden des Organisationskomitee wurde vorgeschlagen: Bildung einer Untergruppe: Landesvermessung mit besondern Abteilungen für geodätische Arbeiten, Topographie, Grundbuchvermessung, graphische Vervielfältigungsverfahren und Kartographie; im ferneren wurden Nominationen aufgestellt als Mitglieder der bezüglichen Gruppenkomitees.

4. *Statutenrevision.* Die Inkraftsetzung von Gesetzesartikel, Verordnung und Instruktion bezw. die Uebernahme der Grundbuchvermessungen durch den Bund mit Inbegriff des gesamten Prüfungsverfahrens für die zukünftigen Geometer führte zur bereits erfolgten Auflösung des Geometerkonkordates und zur Ersetzung des Konkordats- und der verschiedenen kantonalen Patente durch das neue eidgenössische Geometerpatent. Als nächste Folge resultiert für den Zentralverband die Umänderung und Anpassung seines bisherigen Namens an die neuen Verhältnisse. — Der Vorstand beantragt deshalb der X. Hauptversammlung in Zürich die

Namensänderung in: Schweizerischer Geometerverein, Zentralverband der staatlich geprüften Geometer. — Für eine weitergehende Statutenrevision soll die Versammlung Auftrag erteilen.

5. *Jahresversammlung.* Dieselbe wird festgesetzt auf den 14. und 15. Mai. Die Traktandenliste mit der Bezeichnung der Referenten und den Anträgen des Vorstandes wird aufgestellt und in gemeinsamer Besprechung mit dem Lokalkomitee das Festprogramm durchberaten, dessen Darbietungen ernsten und unterhaltenden Charakters einen grossen Besuch voraussehen lassen.

Die Durchführung einer fachwissenschaftlichen Ausstellung soll dem Lokalkomitee in möglichstem Umfange erleichtert werden.

Die Traktandenliste mit den Anträgen des Vorstandes und das Festprogramm erscheinen in der April-Nummer der Schweizerischen Geometer-Zeitung, ausserdem mit offiziellem Einladungsschreiben, Jahresbericht und Jahresrechnung in eigener Sendung des Zentralvereins. Die Versendung von Beilagen und *Anmeldungskarten, um deren besondere Beachtung wir bitten,* erfolgt getrennt durch das Lokalkomitee.

Zürich, April 1911.

Im Auftrag,

Der Sekretär des V. S. K.-G.:

E. Fischli.

Société centrale.

Extrait du protocole de la séance du comité des 1er et 2 avril 1911 à Zurich.

1° *Mutations.* Ont demandé leur entrée dans la Société centrale et sont admis:

MM.	Brunner Fritz,	Géomètre du Concordat,	Porrentruy
	Lemann Albert	„ „ „	Lyss
	Brandenberger H.	„ „ „	Aarau
	Amiguet Edouard,	Géomètre bréveté	Ollon
	Baudet Ernest	„ „	Lully s/ Morges
	Blanc Edouard	„ „	Corsier s/ Vevey
	Gilliard Georges	„ „	Fiez
	Hegg Louis	„ „	Lausanne

Ensuite de cessation de métier, 2 demandes de sortie ont été faites et accordées.

2° *Rapport annuel et comptes annuels.* Un rapport concis, sur l'activité du comité, de même que sur les affaires les plus importantes de l'année écoulée, relatives à la Société, sera présenté aux membres, accompagné d'un extrait des comptes annuels.

3° *Exposition nationale suisse à Berne 1914.* Sur l'avis du comité d'organisation, la formation d'un sous-groupe fut proposée comprenant: Mensurations nationales, avec divisions spéciales pour travaux géodésiques, topographie, registre foncier, moyens graphiques de reproduction, cartographie; puis des noms furent proposés comme futurs membres de comité du groupe.

4° *Revision des statuts.* L'entrée en vigueur des articles des lois, ordonnances et instructions relatives à l'exécution des opérations cadastrales par la Confédération, avec inclusivement la nouvelle manière de procéder aux examens des futurs géomètres, amènent le Concordat des géomètres à sa dissolution. La patente fédérale prend lieu et place des différentes patentes cantonales, ainsi que de celle du Concordat.

Comme première suite, le comité se voit obligé de changer le nom porté jusqu'à maintenant et de l'adapter aux évènements nouveaux. Le comité propose donc à la dixième Assemblée Générale à Zurich le changement de nom suivant:

„Société Suisse des Géomètres"
Fédération centrale des Géomètres officiels.

L'assemblée aura en outre à se prononcer sur une revision plus complète des statuts.

5° *Assemblée annuelle.* Celle-ci est fixée aux 14 et 15 mai. La liste des tractandas avec désignation des rapporteurs et propositions du comité sera dressée, le programme de fête a été élaboré dans une séance commune avec le comité local, programme dont le caractère sérieux et instructif tout à la fois ne manquera pas d'attirer un grand nombre de visiteurs.

La formation d'une exposition de toutes les branches du métier est facilitée au comité local dans la mesure du possible.

La liste des tractandas avec propositions du comité, le programme de fête, paraîtront dans le numéro d'avril de la S. G. Z.; en outre, le rapport annuel, comptes annuels avec invitation officielle seront envoyés directement par la Société centrale.

L'envoi d'annexes, *cartes de participation, sur lesquelles nous attirons plus spécialement l'attention,* se fera par l'entremise du comité local.

Zurich, avril 1911.

Par ordre:
Le Secrétaire du V. S. K. G.:
E. Fischli.

Assemblée Générale
de la Société Suisse des Géomètres, en mai 1911 à Zurich.

L'invitation de prendre part à l'exposition que l'on a en vue à cette occasion a trouvé bon accueil partout; plus de 30 exposants se sont annoncés. Non seulement l'exposition d'instruments promet beaucoup, mais l'art graphique s'efforce de se mettre à la hauteur des nouvelles exigences de notre métier. La plus grande importance doit être apportée à ces efforts de la technique reproductive ou les exigences de l'instruction fédérale sur les mensurations, relativement à la reproduction des croquis et plans originaux.

Depuis plusieurs années, le bureau des mensurations de la ville de Zurich a fait des essais dans ce sens, et les études ont toujours donné de beaux résultats; ils seront d'ailleurs présentés aux visiteurs de l'exposition avec les explications nécessaires.

Communiqué.

Ensuite de renseignements communiqués par le caissier central, les membres sont avisés que la cotisation annuelle à la caisse centrale, frs. 6.—, ainsi que l'abonnement au „Journal", frs. 4.—, sont perçus directement par les soins du dit caissier.

Les abonnements, pour ceux qui ne font pas partie de la Société Suisse des Géomètres, sont encaissés par l'administration du „Journal".

Achtung!

Le seul titre que nous ayons trouvé pour retenir votre.... attention, et surtout les dates des **13, 14 et 15 mai,** dates de la prochaine assemblée générale de Zurich. L'organisation de cette assemblée, laquelle chaque année prend des proportions toujours plus grandioses, a été confiée à un comité local, aux destinées duquel préside avec autant de distinction que de dévouement Mr. Fehr, géomètre en chef des mensurations de la ville de Zurich.

Suivant en cela l'exemple donné par les Instructions fédérales concernant la triangulation de IVme ordre, ce comité local s'est divisé en plusieurs *secteurs,* dont l'un des plus importants, celui de l'Exposition, réserve aux visiteurs des surprises aussi intéressantes qu'instructives.

Vous y verrez fonctionner une machine automatique, abattant, en peu de temps, un nombre respectable de coordonnées; l'électricité, cette fée toujours moderne, entrera aussi en lieu dans ce domaine technique spécial; quant aux différents moyens de reproduction des croquis, plans originaux, cartes, etc., il y aura de quoi satisfaire les plus difficiles et les plus exigeants.

Les amateurs d'instruments de précision peuvent préparer leurs bourses, des nouveautés, paraît-il, à des prix abordables; mais soyons discrets, car déjà à elle seule, chers collègues, cette exposition vaut le déplacement. Elle sera ouverte du samedi 13 au lundi 15; l'entrée est gratuite pour les membres de la Société Suisse des Géomètres.

Abordons maintenant le *secteur récréatif,* autrement dit *secteur des festivités,* présidé par un *Vaudois,* que 10 ans de séjour à Zurich n'ont pu encore assimiler. Cette sous-commission prépare un programme des plus alléchants, où les mots de banquets, voire même *dix-heures* reviennent assez souvent, le tout assaisonné de beaucoup d'entrain et de gaîté; les *„Welsch“* avec leurs *épouses* sont priés d'apporter quantité de productions.

Puisque nous avons parlé d'épouses, permettez-nous de vous dire que, suivant l'excellente coutume inaugurée à Lausanne, ces dames seront donc de la fête, malgré quelques esprits chagrins, de jeunes mariés qui, au dernier moment, auraient déniché ce compliment ou plutôt cette formule peu banale:

Dépense double, plaisir inversément proportionnel.

Le comité local, et nous pouvons ajouter central, s'est inspiré de l'esprit large et libéral du nouveau Code civil, et ont retourné gentiment cette formule à leurs auteurs, lesquels d'ici l'année prochaine pourront présenter quelque chose de moins égoïste et plus approprié à notre époque.

Ajoutons qu'un comité de dames s'est constitué, avec un crédit fort honorable, et prépare des *thés,* avec toutes sortes de doux accessoires si indispensables à pareille opération; nous ne serions nullement étonnés d'y voir comme convives assidus, les auteurs de la célèbre formule.

Quelques amateurs d'humeur préparent un journal satirique illustré; prière d'envoyer toutes les bonnes *blagues* et dessins au secrétaire central, E. Fischli, Landoltstrasse, 5, Zurich IV.

L'ouverture de l'Assemblée générale a été fixée au dimanche 14 mai, à 10 1/2 heures du matin; les Welsch et leurs épouses qu'un voyage de nuit pourrait effrayer, peuvent arriver le samedi et visiter tranquillement l'exposition; *les vieux garçons* ont la ressource du train de nuit arrivant à Zurich à 8 heures du matin.

Lundi 15, course en bateau à Rapperswil, charmante promenade le long des rives riantes du lac, visite du vieux château, parc et musée; à midi, dîner à Männedorf, à 5 heures du soir, retour à Zurich. Départ du train à 6 heures, rentrée dans les cantonnements welsch les plus éloignés, minuit au plus tard.

En cas de mauvais temps — mais nous nous arrêtons, car le comité local s'est imposé de lourds sacrifices en signant un contrat de trois jours avec maître *„soleil“*.

Comment résister à un pareil programme, et récompenser les longs et persévérants efforts du comité d'organisation! Voici notre réponse et sans aucun doute aussi, chers collègues, la vôtre: *Nombreuse participation!* *Panchaud.*

Geometerkonkordat.

Zu spät, um es in der letzten Nummer noch mitteilen zu können, ist uns die Nachricht zugegangen, dass die Abgeordnetenversammlung des Geometerkonkordates in einer Schlusssitzung am 11. März dessen Auflösung beschlossen hat. Damit